

MISE À JOUR CONCERNANT LES FEUX DE FORÊT DE 2025 EN SASKATCHEWAN



30 JUIN 2026

Les feux de forêt et la fumée ont provoqué l'évacuation de nombreuses communautés en Saskatchewan au cours de l'été 2025. Le 29 mai 2025, la Saskatchewan, de concert avec son agence de la sécurité publique, a déclaré l'état d'urgence en raison des feux de forêt qui menaçaient de nombreuses communautés. Dans l'ensemble de la province, des milliers de personnes ont été évacuées en mai et en juin. L'état d'urgence a pris fin le 26 juin 2025.

La Croix-Rouge canadienne a étroitement collaboré avec les autorités fédérales, provinciales et municipales ainsi qu'avec les instances dirigeantes autochtones afin de venir en aide aux personnes, aux familles et aux communautés en Saskatchewan. À la demande des instances dirigeantes autochtones et conformément à une entente avec Services aux Autochtones Canada, la Croix-Rouge canadienne, de concert avec divers partenaires, a apporté un soutien essentiel aux personnes visées par un ordre d'évacuation ainsi qu'aux personnes dont la maison a été endommagée par les feux de forêt. Le soutien offert comprenait notamment des repas, des services personnels et des services d'inscription, d'accueil, d'information et d'hébergement. À ce jour, de l'aide est toujours offerte aux membres de la Nation crie de Peter Ballantyne qui ne sont pas en mesure de regagner leur domicile.

Grâce aux dons versés au *Fonds de secours : Feux de forêt de 2025 en Saskatchewan*, la Croix-Rouge canadienne continue de collaborer étroitement avec les instances dirigeantes autochtones et avec les autorités fédérales, provinciales et municipales afin de venir en aide aux personnes, aux familles et aux communautés touchées pendant leur rétablissement.

INTERVENTION DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

En date du 30 juin 2026

- Inscription de plus de **16 500 personnes** touchées par les feux de forêt en Saskatchewan.
- Accueil des personnes touchées dans **15 centres d'accueil et d'information** et gestion de **trois centres d'hébergement d'urgence** à Saskatoon, à Regina et à Prince Albert. Durant les périodes de pointe des évacuations, plus de **1 200 personnes** par nuit ont été accueillies dans des centres d'hébergement d'urgence.
- Déploiement de **services mobiles et de proximité** dans les villes de Lloydminster, de Saskatoon, de Prince Albert, de Regina, de North Battleford, d'Unity et de Denare Beach.
- Distribution d'une aide financière d'urgence en soutien aux coûts associés à un déplacement prolongé et au retour à la maison à plus de **2 900 ménages admissibles**, grâce au financement du gouvernement de la Saskatchewan.
- Réponse à plus de **11 000 appels téléphoniques** par l'entremise du centre d'appels destiné aux personnes touchées par les feux de forêt en Saskatchewan.
- Réservation de plus de **30 000 nuitées en hôtel** en Saskatchewan, dont plus de **1 350 chambres** par nuit pendant les périodes de forte demande, pour les personnes évacuées.
- Distribution de plus de **8 100 articles essentiels** comme des lits pliants, des oreillers et des trousseaux d'hygiène.
- Plus de **1 400 mises en relation** effectuées pour des services de soutien psychosocial ou de bien-être dans les centres d'accueil et d'information, les centres d'hébergement d'urgence et le centre de résilience communautaire de Denare Beach.
- Aide offerte aux membres de la Première Nation de Lac La Ronge et de la Nation crie de Peter Ballantyne lors de leur retour dans la communauté. Cette aide consistait entre autres à la distribution de cartes prépayées à plus de **600 ménages** de la Première Nation de Lac La Ronge pour couvrir leurs besoins en matière de transport pour retourner à la maison. Ce soutien a été offert à la demande des instances dirigeantes des communautés concernées et conformément à une entente avec Services aux Autochtones Canada.
- Aide offerte à plus de **85 ménages** pour leur rétablissement sous forme de soutien personnalisé, comprenant entre autres une aide financière pour répondre aux besoins de rétablissement à court terme et aux besoins essentiels, pour obtenir des articles ménagers, du soutien en santé mentale, des services de transport et d'hébergement, ainsi que pour combler les coûts liés à la reconstruction et à la réparation d'une résidence principale endommagée ou détruite par les feux de forêt. Ce soutien a été offert grâce au financement du gouvernement de la Saskatchewan.
- Plus de **450 références** vers des ressources de soutien communautaire.
- Octroi d'une aide financière à **65 petites entreprises et organismes sans but lucratif** afin de les aider à répondre à leurs besoins immédiats à la suite des feux, et pour les accompagner dans leur processus de rétablissement. Ce soutien a été offert grâce au financement du gouvernement de la Saskatchewan.
- Octroi de subventions aux organismes communautaires admissibles qui aident les communautés à se rétablir des feux de forêt.

VOTRE DON EN ACTION

MISE À JOUR CONCERNANT LE FONDS DE SECOURS : FEUX DE FORÊT DE 2025 EN SASKATCHEWAN

RÉPARTITION DES FONDS EN DATE DU 30 JUIN 2026

- I DONS AMASSÉS À CE JOUR : **6,5 M\$**
- I FONDS DE L'AGENCE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA SASKATCHEWAN : **15 M\$**
- I FONDS ENGAGÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE JUMELAGE DE DONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA : **2,8 M\$**
- I **TOTAL DES FONDS : 24,3 M\$**

TYPE DE SOUTIEN	UTILISATION DES FONDS	SOURCE DES FONDS	FONDS ALLOUÉS EN DATE DU 30 JUIN 2026	FONDS ENGAGÉS EN DATE DU 30 JUIN 2026	FONDS DÉPENSÉS EN DATE DU 30 JUIN 2026
Aide d'urgence pour les individus et les familles	Après les feux de forêt, les ménages admissibles ont reçu une aide financière pour leur retour à la maison à la suite d'une évacuation de plus de sept jours ou pour leur évacuation prolongée dans le cas d'une évacuation de plus de 30 jours. L'aide financière pour le retour à la maison consistait en un montant unique visant à couvrir les dépenses liées à l'achat de produits de nettoyage, au remplacement de la nourriture, au transport ainsi qu'à l'achat de l'équipement de protection individuelle nécessaire aux travaux de nettoyage. L'aide financière pour l'évacuation prolongée consistait en un montant unique visant à couvrir les dépenses liées aux besoins essentiels, à l'alimentation, à l'hébergement, au transport, aux services personnels, aux soins des enfants et au soutien à la santé mentale.	Agence de la sécurité publique de la Saskatchewan	9,6 M\$	0,6 M\$	9,0 M\$
Aide au rétablissement pour les individus et les familles	La Croix-Rouge canadienne offre un soutien personnalisé au rétablissement en fonction des besoins des personnes touchées. Le soutien personnalisé au rétablissement peut notamment servir à planifier le retour des personnes déplacées, à les aider à comprendre leurs polices d'assurance et les ressources communautaires à leur disposition, à se prévaloir des services en santé mentale disponibles ou encore à leur donner des renseignements qui guideront leur prise de décisions et les aideront à déterminer les prochaines étapes de leur processus de rétablissement. Ce soutien comprend également une assistance financière pour aider les personnes dont la résidence principale a été détruite ou endommagée à subvenir à leurs besoins en matière de rétablissement à court terme, notamment pour assumer les dépenses liées à l'hébergement temporaire et certains coûts liés à la reconstruction et à la réparation de leur domicile.	Dons	2,3 M\$	2,1 M\$	0,2 M\$
		Agence de la sécurité publique de la Saskatchewan	1,4 M\$	0,4 M\$	1,0 M\$
		Gouvernement du Canada	2,8 M\$	2,7 M\$	0,1 M\$
Programme d'aide aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif	Au lendemain d'une situation d'urgence, les petites entreprises et les organismes sans but lucratif jouent un rôle essentiel dans le rétablissement des personnes et des communautés. Les fonds alloués les aident à assumer les coûts imprévus découlant de leur évacuation et de leur retour dans la communauté ainsi qu'à les accompagner dans leur rétablissement.	Agence de la sécurité publique de la Saskatchewan	1,0 M\$	0,7 M\$	0,3 M\$
Soutien aux communautés, aux groupes communautaires et aux communautés autochtones	Soutenir le travail des groupes communautaires, y compris celui des municipalités, permet de mieux arrimer les activités de rétablissement aux besoins des personnes qui vivent dans la communauté touchée. Ces fonds aident les groupes communautaires à répondre à la hausse de la demande pour les services, à combler les besoins sociaux et psychosociaux ainsi qu'à renforcer la résilience de la communauté, autant de mesures qui favorisent le rétablissement.	Dons	3,8 M\$	3,2 M\$	0,6 M\$
Besoins émergents	Puisque le rétablissement est un long processus et que de nouveaux besoins peuvent se manifester au fil du temps, la Croix-Rouge canadienne réserve des fonds à ce chapitre pour pouvoir répondre aux besoins à mesure qu'ils se font sentir.	Agence de la sécurité publique de la Saskatchewan	3,0 M\$	–	–
Coûts de la collecte de fonds et de la gestion des fonds en fiducie		Dons	0,4 M\$	0,1 M\$	0,3 M\$
TOTAL GÉNÉRAL			TOTAL ALLOUÉ 24,3 M\$	TOTAL ENGAGÉ 9,8 M\$	TOTAL DÉPENSÉ 11,5 M\$
	TOTAL DES FONDS ENGAGÉS OU DÉPENSÉS 21,3 M\$				

En date du 30 juin 2026, plus de 87 % des fonds amassés ont été dépensés ou engagés.

La Croix-Rouge canadienne tient à remercier le public et les entreprises d’avoir donné généreusement pour venir en aide aux personnes touchées par les feux de forêt de 2025 en Saskatchewan. Elle remercie également le gouvernement de la Saskatchewan pour les fonds offerts et le gouvernement du Canada pour les fonds engagés dans le cadre de son programme de jumelage de dons.

EXPLICATION DES MONTANTS

Total général des fonds :

La totalité des dons amassés, des intérêts cumulés et des fonds gouvernementaux engagés ou reçus.

Allocation des fonds :

Budget prévu pour chaque volet de l'intervention en fonction des fonds obtenus par l'entremise des collectes de fonds et des partenaires gouvernementaux. L'allocation des fonds s'effectue en coordination avec les partenaires communautaires et gouvernementaux et s'appuie sur l'analyse des besoins de la communauté, la volonté des donateurs et donatrices et les exigences opérationnelles.

Fonds engagés :

Fonds officiellement engagés au moyen d’ententes, de contrats ou d’activités approuvées et qui ne peuvent donc plus être alloués à d'autres priorités.

Fonds dépensés :

Fonds dépensés pour venir en aide aux personnes touchées par les feux de forêt de 2025 en Saskatchewan.

Coûts de la collecte de fonds et de la gestion des fonds en fiducie :

Huit pour cent des fonds amassés dans le cadre de ce fonds d'urgence serviront à la collecte de fonds et à la gestion des fonds en fiducie. Ils financeront les coûts liés aux services aux donateurs et donatrices, à la production de rapports et à la mise en œuvre des systèmes nécessaires pour gérer le fonds.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN!